

Arrêté

Générale

colonial

Arrêté n° 70-1014/SG/FIN reportant sur l'exercice 1970 les crédits de paiement du plan d'équipement et de développement économique et social, disponibles au 31 décembre 1969 (V° plan quinquennal 1966-1970).

n° 70-1014/SG/FIN

Ministère
MINISTERE DES FINANCES ET DU PLAN

Date de publication
31 août 1970

Numéro JO
n° 17 du 10/09/1970

Date du numéro
10 septembre 1970

TEXTE INTÉGRAL

L'arrêté n° 70-154/SG/FIN du 21 février 1970 susvisé est et demeure abrogé. Les crédits de paiement du plan d'équipement et de développement économique et social (V° Plan – Plan quinquennal 1966-1970). mon consommés au 31 décembre 1969 sont arrêtés comme suit par chapitres budgétaires et reportés sur l'exercice 1970 :